







Suivi du plan d'actions élaboré par la Direction suite à l'enquête QVCT : les élus demandent du concret pour fin mars !

Déclaration préalable CFDT au CSE OFS du 21 janvier :

"Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les élus et représentants,

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, la CFDT souhaite tout d'abord adresser ses meilleurs voeux à l'ensemble des participants.

Nous en profitons pour vous souhaiter la bienvenue, Madame la présidente. Et beaucoup de courage dans l'exercice de vos nouvelles fonctions de Directrice des Relations Sociales et QVCT d'Orange France Siège.



Nous espérons que vous saurez mettre en oeuvre un véritable dialogue social et vous montrer responsable, audacieuse et attentionnée, tant à l'égard des salariés que des représentants du personnel.

Nous attendons notamment de la direction qu'elle réponde effectivement (...)"

suite de la déclaration préalable

Suivi du plan d'action élaboré par la Direction suite à l'enquête QVCT : les élus demandent du concret pour fin mars !

Voici la résolution proposée par la CFDT et adoptée à l'unanimité par les élus du CSE :

"Pour faire suite à la résolution votée par les élus lors de la séance du CSE OFS N°19 du 26 Novembre 2024, au sujet des résultats de la dernière enquête QVCT menée auprès des salariés du périmètre OFS en juin/juillet 2024, la direction a présenté lors de la séance N°22 du 21 janvier 2025, un suivi de son plan d'actions comportant les mêmes carences qu'initialement.

Les élus du CSE OFS réunis ce jour font le constat suivant parmi l'ensemble des points remontés par les salariés, 3 thèmes principaux émergent :

L'apparition de dérives dans la mise en œuvre du Télétravail : comme le refus des 3 jours de TTL ou 12 jours flexibles (versus 2 jours) et les refus fréquents de renouvellement sur 2 ans (versus 1 an).

La politique d'optimisation et de rationalisation des m2, les aménagements et déménagements nombreux, génèrent des dégradations significatives des conditions de travail.

Enfin, la charge de travail qui pèse sur les salariés depuis plusieurs années.

Au travers de ces remontées, les élus notent un paradoxe entre la diminution de jours accordés en télétravail combinée à une densification sur site. Les élus rappellent que la gestion et l'organisation des locaux doivent être au service des salariés et non l'inverse. Aussi, nous constatons que ces modifications des conditions de travail ont été menées en dehors de toute réflexion sur l'organisation même du travail.

De plus, de nombreux salariés continuent de se plaindre d'une charge de travail toujours présente et croissante qui, force est de constater, n'a été ni anticipée, ni solutionnée à ce jour.

C'est pourquoi les élus du CSE OFS attendent de la Direction :



- de leur communiquer sa vision claire et concrète sur l'évolution du télétravail sur les 5 prochaines années en regard de la rationalisation des locaux,
- qu'elle traite enfin du sujet de l'organisation du travail, au-delà des règles de vie en Flex Office, avec l'ensemble des parties prenantes : RH, préventeurs, managers, collaborateurs, représentants du personnel, médecins du travail,
- sur la charge de travail, un plan d'actions concret pour traiter les surcharges existantes depuis plusieurs années et anticiper pour arriver à un équilibre satisfaisant : quelle méthodologie ? quelles actions ? quel planning de déploiement ? quels indicateurs de suivi ?

Les élus du CSE OFS demandent un retour de la Direction au CSE OFS dédié SSCT de fin Mars".

Rendez-vous fin mars et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des éléments à nous indiquer afin de porter au mieux votre voix !

PROCHAIN CSE OFS: 25, 26 février 2025

Les **élus de la CFDT** œuvrent **dans chaque instance** où elle est présente, en permettant de **garantir à tous les salariés** le **respect** de leur activité, de leurs **conditions de travail** et de leur **santé physique** et **morale** au travail.

Vos élu-e-s et représentant-e-s CFDT OFS

Retrouvez tous vos contacts:

tous les contacts

Nous rédigeons les sujets et articles de cette communication **CFDT OFS** pour votre plus grand plaisir *(enfin, nous l'espérons)*.









Christine
PRADEILLE
S

Aline TABARY

<u>Laetitia</u> <u>KRUSZYNSKA</u>

Laurence VOLBART

CEA Cadre Exécutif Autonome

CFDT Confédération Française Démocratique du Travail

CODIR Comité de DIRection

CSE Comité Social et Economique

CSEE Comité Social et Economique d'Etablissement

CSSCT Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail

DC2P Direction Client Pro Pme

DEF Direction Entreprise France

DGI Dangers Graves et Imminents

DGP Direction Grand Public

FS Fonction Support

HIS Heures d'Information Syndicales

HSCT Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

LNV Le Nouveau Village

OFS Orange France Siège

PAPRIPA Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des

CT Conditions de Travail

QVT Qualité de Vie au Travail

RH Ressources Humaines

RPS Risques Psycho-Sociaux

RQTH Reconnaissance de la Qualité des Travailleurs Handicapés

RSE Responsabilité Sociétale d'Entreprise

TLOC Télétravail Occasionnel

#PARTOUTPOURTOUS

Retrouvez nous sur www.cfdt-orange.org

Contactez nous via cfdt.ofs.orange@gmail.com



















Copyright © 2022 CFDT OFS

Tous droits réservés.

Vous recevez ce mail car vous faites partie de notre liste de diffusion

Vous souhaitez changer vos préférences?

Vous pouvez mettre à jour vos préférences ou vous désinscrire en envoyant un mail à cfdt.ofs.orange@gmail.com



Interne CFDT Orange France Siège - Ce message et, le cas échéant, les pièces jointes sont destinés à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire, merci de prendre contact immédiatement avec cfdt.ofs.orange@gmail.com et de supprimer ce message : toute lecture, exploitation, ou transmission non autorisée de ce message est rigoureusement interdite.

^{*} Source des visuels libres de droits: Wingz et Pixabay

